



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

ASSOCIATION SYNDICALE DES MARAIS DE LA BASSE AILETTE

Travaux de création d'une frayère à brochet sur l'Ailette

Commune de Vauxaillon

Compte-rendu de la réunion de chantier 01 juin 2016

• Lieu :	Au niveau du pont-canal, commune de Vauxaillon
-----------------	--

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
ASA de la Basse-Ailette	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	MASCITTI Nino S.A

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
MARTIN Jacques	Président de l'ASA			✓
DUPARQUE Jean	Vice-Président de l'ASA	✓		
PACAUD Geoffrey	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise MASCITTI			✓
MARQUES Manuel	Entreprise MASCITTI	✓		
LEROUX Patrice	Commune de Vauxaillon	✓		
BORE Philippe	Commune de Champs	✓		
VENET Julien	Commune de Manicamp	✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie	✓		
ANDRE Marjorie	Entente Oise-Aisne			✓
PIERROT Patrick	AAPPMA des gardons de l'Ailette	✓		
JOINT Daniel	AAPPMA des gardons de l'Ailette	✓		
PATTA Didier	AAPPMA des gardons de l'Ailette	✓		

Le programme pluriannuel d'entretien de l'Ailette et de ses affluents a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise MASCITTI Nino S.A – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

● SITUATION AVANT REPRISE DE TRAVAUX :

- Les travaux de réalisation de la frayère qui avaient débutés le 17 novembre 2015 ont été arrêtés le 3 décembre 2015. Comme convenu lors de la dernière réunion de chantier, le milieu a été laissé en état durant l'hiver 2015 -2016 afin d'observer l'évolution du site en fonction des montées de eaux et ainsi mieux caractériser la fonctionnalité de la frayère.
- Il a été observé que la frayère avait tendance à rapidement se vider en cas de baisse du niveau d'eau compte tenu d'un fond plus haut que le lit actuel de l'Ailette sur l'ensemble de sa surface. Suite à différentes visites de terrains, il a été convenu que l'entreprise réalise des reprises de profondeur sur différents secteurs afin d'approfondir la frayère de 20 à 40 cm.



Secteur à réapprofondir (17.05.2016)

- Dans le but d'améliorer davantage l'habitabilité de la frayère, il a été convenu le talutage en pente douce de la berge en rive gauche. La connexion avec l'ancien lit de l'Ailette doit également être légèrement améliorée afin de créer un axe préférentiel pour les écoulements, permettant à la frayère d'être plus facilement alimentée en eau en cas de montée des eaux. Avec les matériaux issus du déblai, un léger merlon d'une vingtaine de centimètres est également à réaliser sur la partie amont, entre la frayère et la roselière afin de retenir l'eau dans cette dernière et conserver sa fonctionnalité.
- L'ensemble des reprises à effectuer avec les profondeurs (m) à ajouter sont détaillées sur le schéma ci-dessous :

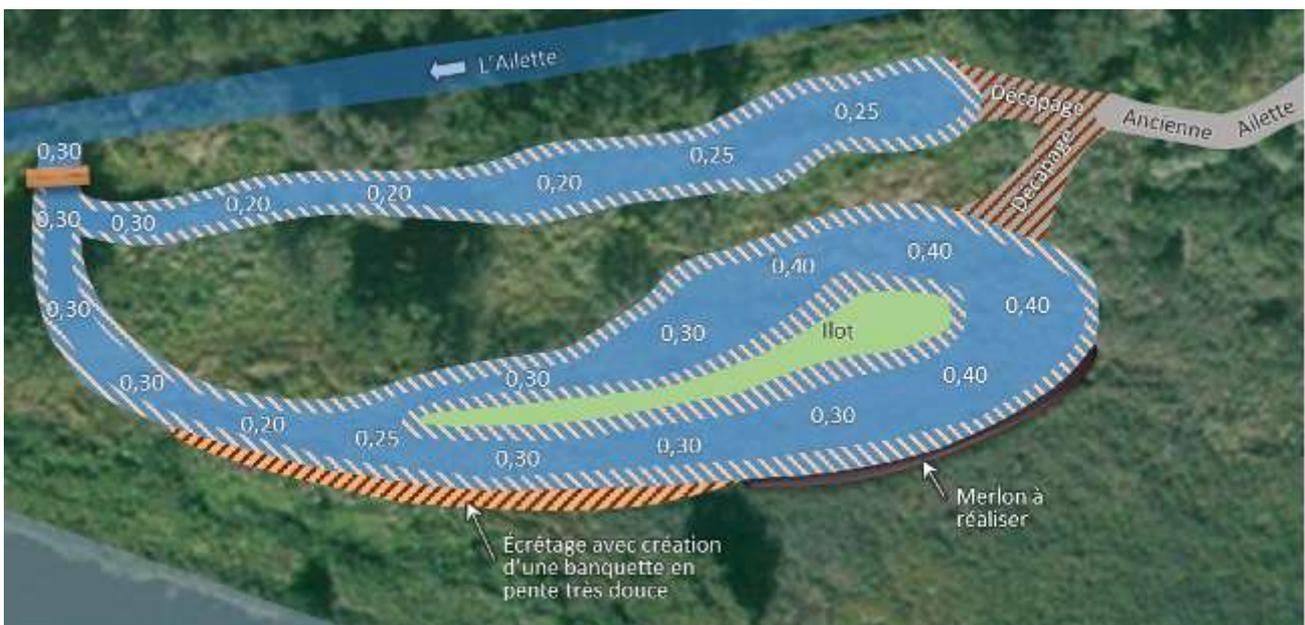


Schéma des reprises qui ont été réalisées sur la frayère (profondeur en mètre)

- **DÉTAIL DES TRAVAUX :**

- Une visite de chantier a été réalisée avant cette réunion par le maître d'œuvre le 23.05.2016 afin de constater du bon déroulement des travaux lorsque les reprises étaient en train d'être réalisées.
- Conformément au schéma ci-dessus, l'entreprise a réalisé les travaux suivants :
 - Approfondissement des deux bras de la frayère (entre 20 et 40 cm supplémentaires)
 - Amélioration de la connexion de la frayère avec l'Ailette par un approfondissement sous la passerelle
 - Création de banquettes en rive gauche et talutage en pente douce
 - Mise en place d'un merlon de terre de 20 cm de hauteur en limite de la roselière afin de permettre une meilleure rétention d'eau et garantir sa fonctionnalité
 - Décapage de ≈ 20 cm au niveau de la connexion Ancienne Ailette – frayère afin de créer un axe préférentiel d'arrivée d'eau et permettre un remplissage optimal de la frayère
 - Amélioration de la connexion entre l'Ailette et l'Ancienne Ailette, à une centaine de mètres en amont du site, par un décapage de la berge (hauteur : 20 cm et largeur : 2 m) afin de diriger les écoulements préférentiellement vers la frayère en cas de montée des eaux.



- Compte tenu de la forte densité de végétation naturellement présente, aucun ensemencement n'a été opéré sur le site après les travaux. Les prochains mois, et notamment la saison estivale, devrait permettre la revégétalisation complète de la frayère avant l'hiver 2016-2017.

- **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- Le niveau d'eau lors de la réunion de chantier étant trop élevé, l'ensemble des travaux réalisés, notamment l'approfondissement de certaines zones de la frayère, n'ont pas pu être directement observés. Cependant, lors de sa visite du 23.05.2016, le maître d'œuvre a pu constater la bonne réalisation de ces travaux.



Site de la frayère de Vauxaillon le 01.06.2016 juste après travaux (période de hautes eaux)

- Après accord de toutes les personnes présentes sur site, les travaux sont réceptionnés par le maître d'œuvre et par le maître d'ouvrage.
- Un suivi des aménagements sera réalisé tout au long de l'année par le service technique de l'Union des syndicats. Il permettra de vérifier la bonne tenue des aménagements, la reprise de la végétation et la fonctionnalité de la frayère.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43

M. PACAUD Geoffrey – Union des syndicats 03.23.20.36.74

- Sans aucune observation et remarque, dans un délai de 8 jours, les informations de ce compte-rendu sont jugées acceptées.

Le service technique,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Pacaud', written over a horizontal line.